



CONDUITE ACCOMPAGNÉE – AAC *

** Hors une heure d'évaluation obligatoire à 58€*

- Frais administratifs
- 20 heures de leçons de conduite
- Forfait code en salle + code en ligne/internet (valable 6 mois)
- Kit pédagogique (livre de code + livrets d'apprentissage)
- 1 RDV préalable (2 heures de conduite) avec accompagnateur(s)
- 1er RDV pédagogique
- 2ème RDV pédagogique
- 1 Accompagnement à l'examen pratique

1530 euros TTC **

** Hors redevance à l'examen théorique (ETG) obligatoire de 30€*

** Hors accompagnement à l'examen théorique (ETG) en option*

Pièces à fournir pour la constitution de votre dossier :

- 4 photos d'identité + signature numérisée (format permis de conduire agréé ANTS);
- 1 photocopie de la carte d'identité recto verso ou du passeport de l'élève (en cours de validité);
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois;
- 1 attestation datée et signée de l'hébergeant (représentant légal);
- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant, représentant légal (en cours de validité);
- 1 photocopie du diplôme ASSR2 pour toute personne née après le 31/12/1987;
- 1 enveloppe A4 timbrée au tarif en vigueur sans adresse;

Contrat valable 12 mois à la date de signature

SIRET 824 453 476 00015 - R.C.S. Versailles _ AGREMENT : E 17 078 0009 0